

Tapissier d'ameublement en décor

Le tapissier d'ameublement en décor réalise ou remet en état des rideaux et décors de fenêtres, des draperies, des jetés de lit, des tentures murales ou encore des stores lors de l'aménagement des intérieurs à usage professionnel et privé. Il peut créer un décor en coordonnant l'habillage des murs et les accessoires (coussins, parures de lits...).

L'activité professionnelle se décompose en tâches successives :

- préparer, tracer, couper les étoffes et les matières premières ;
- appliquer la passementerie en respectant l'alignement, la symétrie, les motifs ;
- assembler et monter les matières premières ;
- réaliser les finitions ;
- contrôler et conditionner l'ouvrage ;
- exécuter des décors drapés.

Au préalable, il faudra identifier le style de l'ouvrage à réaliser à partir de documents historiques et stylistiques, choisir les matériaux et les outils, déterminer les techniques appropriées.

Il connaît les diverses techniques de confection, de coupe et de couture à la main ou à la machine. Il sait poser de la passementerie et exécuter des décors drapés. Il assure aussi la livraison et la pose de ses ouvrages en utilisant divers systèmes de fixation (rails, tringles en bois ou en métal...). Entre les relevés de mesures chez le client et la pose de produits finis, les savoir-faire sont ceux d'un couturier, avec en plus, la connaissance des styles et des époques pour éviter les mauvais assemblages. Le professionnel doit pouvoir conseiller son client en écoutant ses demandes et en guidant ses choix car il n'est pas toujours facile de choisir une décoration à partir d'un échantillon de tissu. Il peut éventuellement travailler en relation avec un architecte d'intérieur ou un décorateur, par exemple. Mais attention, la formation ne conduit pas à « faire de la décoration », le travail du tapissier s'effectue la plupart du temps dans l'atelier.

Débouchés

Majoritairement employés par des petits artisans, les tapissiers d'ameublement peuvent aussi travailler dans les entreprises de fabrication de mobilier, même si les emplois dans ce secteur sont rares. L'essentiel de l'activité du tapissier se situe dans la restauration et non dans la fabrication. Cependant, l'intérêt grandissant pour la décoration d'intérieur confronte les tapissiers à la concurrence des professionnels du bâtiment qui se sont perfectionnés dans la pose de tissus et de tentures. C'est ce qui les contraint souvent à développer une activité commerciale, en revendant des meubles, des tissus d'ameublement et des passementeries.

Après avoir travaillé quelques années en tant que salarié, un tapissier peut s'installer à son compte.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Disciplines et activités	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
Enseignement technologique et professionnel	522 h	442h
Vie sociale et professionnelle	29h	39h
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie	101h30	91h
Mathématiques Sciences	101h30	91h
Langue vivante	58h	52h
Arts appliqués-cultures artistiques	58h	52h
EPS	72h30	65h
Education civique, juridique et sociale	14h30	13h
Période de formation en milieu professionnel	6 semaines	6 semaines

Enseignements professionnels

- Apprentissage du dessin et connaissance des styles en ameublement et décoration. Les élèves doivent être capables de lire un schéma ou un dessin technique et de connaître les conventions de représentation du mobilier.
- Connaissance des matériaux : tissus, matériaux dégarnissage...
- Acquisition des techniques de confection et de couture ainsi que des techniques de collage, d'incrustation et d'assemblage. Les élèves devront également apprendre à évaluer des mesures, des surfaces, à effectuer la coupe de manière précise.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'ouvrages, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)

Enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques - sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff. 1
- Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques

Statistiques

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 1 candidats inscrit, 1 présenté, 1 admis (soit 100.00% de réussite).

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 9 candidats inscrits, 9 présentés, 6 admis (soit 66.66 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 8 candidats inscrits, 8 présentés, 8 admis (soit 100% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 13 candidats inscrits, 13 présents, 13 admis (soit 100% de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en siège (en 1 an)
- BP Ameublement tapisserie décoration
- BMA Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse
- BTM Tapissier décorateur options couture
- Bac Pro Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former en Languedoc Roussillon

30 Uzès

Lycée des métiers d'Arts Guynemer

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Parcours les métiers d'artisanat d'art
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.